

## CANICULE, LOGEMENT :

### Le projet de loi « Relance logement » choisit le marché contre les habitants

Pendant que la France étouffe et que des millions de familles subissent des températures insupportables dans des logements transformés en fournaises, le ministre du Logement, Vincent JEANBRUN, a trouvé sa priorité : sauver les bouilloires thermiques.

Son projet de loi « Relance logement », présenté ce mercredi 24 juin en Conseil des ministres, propose de remettre sur le marché 700 000 logements classés F et G, sur la base d'un engagement des propriétaires à les rénover dans un délai de trois ans pour les logements individuels et de cinq ans pour les logements collectifs. Jusqu'où Vincent JEANBRUN est-il prêt à sacrifier la santé des habitants pour satisfaire les intérêts des rentiers ?

Le logement pourrait constituer la première protection contre le dérèglement climatique ; le gouvernement LECORNU choisit d'en faire une source de précarité. C'est un recul environnemental majeur, doublé d'une injustice sociale et économique.

Et la suite du projet JEANBRUN est au diapason de cette première mesure, constituant un véritable blanc-seing accordé au marché immobilier privé : un renforcement des dispositifs de défiscalisation, tandis que seuls 125 000 logements sociaux seront construits par an ; une absence de toute référence à l'encadrement des loyers, pourtant un moyen efficace de lutter contre la pression du marché locatif.

La CNL s'inquiète du renforcement du pouvoir des maires dans l'attribution des logements sociaux, qui risque d'ouvrir la voie à des pratiques clientélistes et d'accentuer les inégalités territoriales, alors même que certains élus continuent de contourner les obligations de la loi SRU.

Enfin, s'agissant du troisième Programme national de rénovation urbaine, portant sur 150 quartiers, la CNL craint qu'une approche essentiellement sécuritaire des quartiers populaires ne l'emporte sur des réponses sociales, éducatives et démocratiques.

#### La CNL appelle à une politique du logement fondée :

- sur la construction massive de logements sociaux,
- l'encadrement des loyers,
- la lutte contre les loyers excessifs,
- le respect de la loi SRU,
- une rénovation énergétique ambitieuse,
- dans le logement social, la suppression de la RLS,
- l'abandon du projet de loi ASU (Allocation de Solidarité Unifiée),
- et la mise en œuvre d'une véritable Sécurité sociale du Logement.

À l'heure où les dérèglements climatiques et la crise sociale frappent de plein fouet les ménages populaires, **il est urgent de faire du droit au logement un droit effectif et universel.**